

« VARS & Harcèlement »

Permettre l'autodétermination des personnes dans le domaine de leur VARS tout en respectant le cadre de travail

✓ Public	Travailleurs en ESAT et salariés d'EA
✓ Prérequis	Aucun
✓ Lieu	En présentiel dans votre structure
✓ Durée	1 jour, 6 heures
✓ Modalités de formation	Groupe de 10 maximum
✓ Intervenante	Formatrice aux compétences techniques et pédagogiques nécessaires
✓ Tarif	1.200€ / jour /groupe
✓ Dates et Modalités	Sur demande auprès de HOZONS

✓ **Moyens pédagogiques**

Alternance entre apports théoriques et temps d'apprentissages collectifs

Brainstorming, vidéo, jeux, quizz, Cocréation d'une affiche

✓ **Moyens techniques mis à dispo. par le client**

- Salle conforme aux exigences qualité
- Mur blanc ou écran de projection

✓ **Modalités d'évaluation**

- Quizz d'évaluation à la sortie de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de fin de formation

Objectifs

A l'issue de la formation, les apprenants sont en mesure de :

- Comprendre les notions de VARS
- Identifier les limites de la vie privée et de la vie publique
- Prévenir les situations de harcèlement
- Savoir repérer ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas pour pouvoir réagir

Contenu et déroulé pédagogique

- ✓ VARS
 - De quoi s'agit-il ?
 - Mes droits et mes devoirs
- ✓ Identifier et qualifier sa vie affective
 - La cartographie de son cercle affectif
 - La notion d'intimité
- ✓ Définition des harcèlements
- ✓ Les mécanismes du harcèlement
- ✓ Les situations de harcèlement dans la vie professionnelle
- ✓ Les sanctions et les ressources

L'adaptation du contenu se fera en fonction de vos besoins et de ceux des apprenants.

Évaluation de la Satisfaction (de nov. 2021 au 03/10/2024)

100 % de satisfaction

Évaluation de la formation : 19.8/20

Évaluation de l'animation : 20/20

Contact

Directrice de HOZONS - Géraldine ESCOUGNOU
06.83.72.55.28 - ge.escougnou@hozons.fr